



## PROCES VERBAL CODIR DU COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE DU 26 août 2021 A 20H30

Lieu : TEAM MEETING

### Membres CODIR présents :

- **ACAP :** GAULIN H, GAULIN I,
- **CNB :** PASCAUD L,
- **COPO Natation :** ISSOT G, LALLEMENT M, DEZON C
- **USN24 :** MOREAUD S,
- **CN ST ASTIER :** BESSE E, BESSE F (Président)

### Membres CODIR excusés :

- **ACAP :** HEYER P (Président), LEMOIGNE S,
- **CNB :** GACHE B, PAIOTTI J (Président)
- **COPO Natation :**
- **USN24 :** VEYSSIERE F, BIL S (tous les 2 en déplacement avec la délégation estivale à Laval)
- **CN ST ASTIER:**

### Membres CODIR non excusés :

- **ACAP :**
- **CNB :**
- **COPO Natation :**
- **USN24 :** BESSE A, BURON J,
- **CN ST ASTIER :** ROYE L,

### Membres invités hors comité : Il s'agit des entraineurs de club non élus au CODIR

- **ACAP :**
- **CNB :**
- **COPO Natation:** ISSOT L (Présidente)
- **USN24:**
- **CN MONTPON:**
- **CN ST ASTIER:**



CNDS  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DEVELOPPEMENT  
DU SPORT





## 1 Ordre du jour

Le Comité de Dordogne de Natation invite :

- Les membres du Comité Directeur,
- Les Présidents de clubs,

à assister au Comité Directeur du CD24 initialement prévu le 29 juillet 2021, puis le 25 Août 2021 et qui est reporté en raison d'un déplacement professionnel du Président au

**JEUDI 26 AOUT 2021 à 20 h 30**

**PAR TEAM MEETING sur le lien (A mettre à jour)**

[https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting\\_M2RkMzkwNDgtYTYSy00MTc3LWFhZTMtZTZhNDIzMmJkYiQ3%40thread.v2%20?context=%7b%22id%22%3a%22c3d7708-3c3c-40b9-80b0-895313ec3221%22%2c%22oid%22%3a%228bc71727-23ab-4f9c-b6e6-89e15b4a77a6%22%7d](https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_M2RkMzkwNDgtYTYSy00MTc3LWFhZTMtZTZhNDIzMmJkYiQ3%40thread.v2%20?context=%7b%22id%22%3a%22c3d7708-3c3c-40b9-80b0-895313ec3221%22%2c%22oid%22%3a%228bc71727-23ab-4f9c-b6e6-89e15b4a77a6%22%7d)

S'il s'agit de votre première réunion TEAM, vous pouvez copier le lien ci-dessus directement dans Chrome et suivre les indications demandées. Soit installer TEAM ou utiliser TEAM en ligne.

### Ordre du jour

1. Approbation documents 5mn
  - o 2021 CDN24 CR AGE 006 Rev 0 du 28 Juin2021
  - o 2021 CDN24 CR 007 Rev 0 du 6 juillet 2021.
2. Financier 5mn
  - o Position des comptes
  - o Subventions
3. Organisation AG Elective – Organisation du Comité 90mn
  - o Introduction – tous les membres du CODIR doivent avoir à minima une action.
  - o Contractualisation Ligue / CD qui peut servir de support à l'organisation du CND24
  - o Proposition d'organisation avec des noms
  - o Etc.
4. Questions diverses 15mn
  - o .../...

Réponse souhaitée pour le 20 août 2021 sur le lien doodle

[https://doodle.com/poll/ez7rnaqbrwct84n?utm\\_source=poll&utm\\_medium=link](https://doodle.com/poll/ez7rnaqbrwct84n?utm_source=poll&utm_medium=link)

En comptant sur votre présence et en vous remerciant

Recevez mes sincères salutations

Laurent PASCAUD,

*Cette convocation tient lieu d'ordre de mission*



CNDS  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DEVELOPPEMENT  
DU SPORT



		Présent	Excusé
15 participants	+	✓11	✓5
⊖ Baptiste gac... equipements...	✎		✓
⊖ Julien Paiotti equipements@ffnatati...		✓	
⊖ Patrick Heyer equipements@ffnatati...			✓
⊖ Sandrine Lemoigne equipements@ffnatati...		✓	✓
⊖ MOREAUD Serge		✓	
⊖ Fabrice Veysiere			✓
⊖ Sarah Bil			✓
⊖ Laurent Pascaud		✓	
⊖ Christel DEZON		✓	
⊖ Elisa Besse		✓	
⊖ Issot Guy		✓	
⊖ Issot Lucette		✓	
⊖ Frédéric BESSE		✓	
⊖ Gaulin Huguette		✓	
⊖ Isabelle GAULIN		✓	

### Commentaires

Ajouter un commentaire

- B** **Baptiste gache**  
Il y a 3 minutes  
En congès mais discuté avec Laurent. Essaiera de se connecter
- S** **Sandrine Lemoigne**  
Il y a 3 minutes  
Débauche à 21h30
- S** **Sandrine Lemoigne**  
Il y a 3 minutes  
Débauche à 21h30
- S** **Sarah Bil**  
Il y a 2 jours  
Désolée mais je serais en déplacement à Laval avec la sélection Nouvelle Aquitaine.



## 1. Approbation documents

- 2021 CDN24 CR AGE 006 Rev 0 du 28 Juin2021
- 2021 CDN24 CR 007 Rev 0 du 6 juillet 2021.

Mise à l'approbation des documents ci-dessus :

- Oui : 8 voix (C Dezon non présente lors du vote)
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Les documents sont approuvés à l'unanimité

## 2. Financier

- Position des comptes

COMPTE CHEQUES 1 N058062105220400000	3 973,51 EUR >
LIVRET CMSO N058062105220010000	16 215,47 EUR >
<b>Total : 20 188,98 EUR</b>	

- Subventions

- Subvention reçue le 5 juillet 2021 du Conseil Départemental de 2500€. Demandé 3000€
- Subvention NGN en cours d'instruction auprès du Conseil Départemental (Demandé 6500€)

N° de demande	Libellé de demande	Libellé du dispositif d'aide	Date de dépôt	Montant demandé	Etat d'avancement	Date de décision*	Montant voté*
EX010678	Comité Départemental de Natation	Sport et Jeunesse Aide sportive FONCTIONNEMENT	24/06/2021	6 500,00	En cours d instruction		0,00
EX010110	Activités 2021	Sport et Jeunesse Aide sportive FONCTIONNEMENT	13/02/2021	3 000,00	5 - Soldé	2021/03/31	2 500,00

- Subvention reçue ce jour de l'ANS de 2 300€ (Pas de détails). Demande 3000€ (ENF 1000€ et NGN 2000€).

## 3. Organisation AG Elective – Organisation du Comité

- Introduction – tous les membres du CODIR doivent avoir à minima une action.
  - Etre élu au Comité Directeur c'est participer à la vie du comité et non en être un spectateur.
  - Tout le monde a une compétence à mettre au service du Comité.
  - Petit rappel liste des membres :





Gaulin	Huguette
Pascaud	Laurent
Veyssière	Fabrice
Bil	Sarah
Moreaud	Serge
Gaulin	Isabelle
Issot	Guy
Lallement	Mathieu
Gache	Baptiste
Heyer	Patrick
Besse	Elisa
Besse	Frédéric
Dezon	Christel
Lemoigne (Busset)	Sandrine
Besse	Aurélie
Buron	Justine
Paiotti	Julien
Roye	Lionel

- Contractualisation Ligue / CD qui peut servir de support à l'organisation du CND24

- Prise de connaissance du document et ligne directrice  
Cliquez sur l'image.



Quelques commentaires :

- Certains critères ne sont pas évidents à mettre en œuvre car ils dépendent plus des clubs que du CND24
- Même en ayant tous les indicateurs au vert il sera impossible de revenir aux montants reversés par la Ligue à notre département. On ne toucherait qu'un tiers voir même moins. On touchait 5900€ et en considérant 1,5€ par licence on aurait



entre 1500 et 2000€. On est loin du compte et il faudra trouver les recettes manquantes.

- Le profil du CTD ne peut pas être tenu par un bénévole mais obligatoirement par un salarié. La ligue invite fortement les Départements à employer un agent de développement (nombre d'heure à déterminer qui peut aller d'un temps plein pour les gros départements à des ¼ temps pour les plus petites avec possibilité de mutualisation de cette ressource avec d'autres départements (moins proche du terrain) ou avec un club moyen comme St Astier (Fabrice Grassein), les « gros » clubs comme ACAP ou CNB étant déjà structurés au niveau des emplois. Toutes les portes restent ouvertes.
- L'objet de ce salarié, c'est le développement de la natation en Dordogne (augmentation des disciplines mais aussi et surtout des licenciés) en trouvant des alternatives avec les clubs pour se déployer vers de nouvelles piscines non utilisées (bassins d'été, camping, centres de loisirs, etc.) ou vers des bassins couverts « privés » comme Lalande, John Bost, Etc. et il y a en a certainement de nombreux.

- Rappel présentation du plan de développement du CND24.  
Cliquer sur l'image.



- L'organisation de notre Comité fait que nous sommes assez structurés mais que cela repose que sur certaines personnes voir même 3 personnes au niveau de l'administratif. Notre dynamisme comme souligné par Marc Deberghes doit nous permettre de trouver une solution pour une nouvelle organisation efficace, autonome et moins centralisée. Mon souhait d'arrêter la Présidence vient de cette charge de travail trop importante mais une organisation comme énoncée avec une équipe jeune permettrait sans aucun doute dans un futur proche de voir plus de candidats à ce poste.

- Proposition d'organisation avec des noms

- Donner de l'autonomie à chaque Président de commission pour gérer sa discipline avec son groupe de travail et éviter une centralisation vers le Président



- Nommer les présidents des clubs comme vice-président du CND24 afin d'avoir une meilleure représentation. A vérifier si on peut nommer un président de club non élu au CODIR comme vice-président. Autre possibilité possible sur extranat c'est de nommer un vice-président honoraire.
- Les secteurs principaux à pourvoir (Proposition de noms pour les responsables qui seront accompagnés des membres des commissions) :

	Commissions	Responsable	Membres
1	<b>Le financier</b>	S Moreaud ??, S Lemoigne ??,	
2	<b>Secrétariat général</b>	Le nom de Fabrice Veysière est avancé. A discuter avec lui.	
3	<b>Le sportif</b> avec une branche ENF autonome et développement des nouvelles pratiques. Gestion de A à Z de toutes les compétitions.	B Gache	Y Chesneau ?? + F Grassein ?? + Entraîneurs
4	<b>La communication</b> , site internet, facebook, etc.	M Lallement	
5	<b>Le Nagez grandeur Nature</b> , Organisation d'une animation sur la Jemaye.	L Roye ?	F Grassein (non élu)
6	<b>Médical</b> avec développement du sport Santé auprès des médecins, hôpitaux, etc.	E Besse & S Lemoigne	M Lallement (3 <sup>ème</sup> année STAPS spécialité santé, I Gaulin,
7	<b>Estivale</b>	F Veysière & S Bil	
8	<b>Officiels</b>	H et I Gaulin	Référents clubs

- Saisie des compétitions et des temps : I Gaulin, L Pascaud, G Issot, F Veysière + Commission sportive + secrétariat + autres
- Réunion le mardi 31 août 2021 à 20h en présentiel à Bergerac salle de réunion CNB piscine de Picquecailloux
- Etc.

#### 4. Questions diverses

- Point des licences saison 2021 : 1075 licences pour 1065 l'an passé.

DORDOGNE									
État statistiques des licences et des clubs sur extraNat à la date du <b>25/08/2021 à 23h59</b>									
<input checked="" type="checkbox"/> Affichage Général <input type="checkbox"/> Détail « Compétition » (CPT) <input type="checkbox"/> Détail « Natation Pour Tous » (NPT) <input type="checkbox"/> Détail « Autres licences » (DIV)									
024 - DORDOGNE (1606)	Total « CPT »	Total « NPT »	Total « DIV »	TOTAL	Lic. Migr.	Saison N-1			Lic. en Att.
						25/08/20	Diff.	Tot. Sai.	
A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX (2458)	97	363	40	500	3	615	-115	615	--
CN BERGERAC (873)	46	152	49	247	--	259	-12	259	--
CN MONTPON-MENESTEROL (529)	--	--	--	--	--	3	-3	3	--
CN ST-ASTIER (1023)	35	31	5	71	2	74	-3	74	--
COPO PÉRIGUEUX NATATION (368)	19	58	4	81	1	98	-17	98	--
UNION SARLAT NATATION 24 (2783)	21	131	24	176	20	16	160	16	--
(Clubs affiliés : 5) <b>SOUS-TOTAUX</b>	<b>218</b>	<b>735</b>	<b>122</b>	<b>1 075</b>	<b>26</b>	<b>1 065</b>	<b>10</b>	<b>1 065</b>	<b>--</b>
(Clubs affiliés : 5) <b>TOTAUX</b>	<b>218</b>	<b>735</b>	<b>122</b>	<b>1 075</b>	<b>26</b>	<b>1 065</b>	<b>10</b>	<b>1 065</b>	<b>--</b>

- Calendrier sportif 2022

- Pré-accord piscine de Bergerac sur les dates demandées. En attente retour pour le Grand Périgueux et St Astier.
- Suppression indoor 2km qui peut être maintenu mais aussi remplacé par une autre compétition
- Suppression des IC jeunes qui sont décalés à novembre 2022. La FFN travaille sur maintenant des calendriers allant de septembre de l'année N à Décembre de l'année N+1. Un changement semble s'amorcer par la FFN.

- Protocole sanitaire :

- Discussion avec la Préfecture qui demande un protocole couvrant l'ensemble des compétitions et,
- Pass'sanitaire pour tout le monde obligatoire sauf pour les moins de 12 ans dès maintenant (lors des compétitions continuer avec le questionnaire pour cette population). Pour les mineurs 12 à 17 ans inclus, pass sanitaire obligatoire à partir uniquement du 1<sup>er</sup> octobre 2021.
- Toutes les autres règles restent applicables (masque, gel, distanciation, etc.)

- Inscriptions formations EFRAN et INFAN

- Avant le 3 octobre 2021. Attention la formation MNS est incluse.
- Le lien <https://nouvelleaquitaine.ffnatation.fr/script/dossiers.php?idtyp=4&idrub=26>

- Dispositif Pass'Sport :

- Il est impératif que les clubs aient un compte asso pour enregistrer les demandes. Ces demandes seront centralisées par la Drajes via le compte asso.
- Celle-ci fera un paiement le 30 octobre et 30 novembre aux CDOS qui sont chargés ensuite de renvoyer aux clubs les montants enregistrés.
- **Sans un compte asso vos clubs ne pourront pas enregistrer la demande de remboursement des 50€uros.**





- Le dispositif est limité dans le temps que sur la fin de l'année. C'est pourquoi les clubs d'activités estivales s'ils veulent faire bénéficier de ce dispositif aux adhérents doivent être affiliés dès septembre pour enregistrer les licences.
- Si vous en avez le besoin (les comités) La DRAJES met en place une aide financière pour embaucher une personne, 6 mois max, afin d'aider les clubs dans la création d'un compte asso.
- Officiels:
  - Courriers envoyés par Huguette aux Présidents et clubs pour s'inscrire à la formation. Merci aux clubs de relancer les officiels pendant les périodes de réinscriptions.
- .../...

